



Compte rendu du Bureau 5 février 2021/visio

Présents/visio : P. Gérard, PY Blanchard Patrick Coroyer, N. Sattler-Jung, R. Megrot, JP Serres , E.Rivoallan, A. de Portzamparc, NLDV

Excusés : F.Jacob Rodrigues, L. Diliakou, , E. Manoncourt, B Cordier, E. Nannarone,

1- Transfert des comptes de la Société générale (Sceaux) vers le Credit Mutuel à la Chapelle/Erdre

Le directeur a été prévenu du contact que devait prendre la trésorière avec lui. Tout est OK pour accueillir la totalité des comptes de l'association . Le compte SG reste actif pendant toute la période de versement des adhésions 2021.

2- Les diverses visio- conf

-1 *Participation de l'association au Prix santé et mieux être au travail avec la MNT en distance le 20 janvier P. Gérard a contacté la MNT et a déjà travaillé sur la manifestation. Le prix sera octroyé en juillet. Faire paraître sur le site le relais concernant les inscriptions au Prix santé.*

2- -Webinaire pour le mercredi 17 mars au matin-10h-12h- depuis le CIG Gde Couronne. proposé par PY Blanchard
Merci à P. Yves de faire quelques lignes de présentations pour envoyer à nos collègues.

3-Conférence par Edgar Grospron sur la motivation: Montant trop élevé (5 000€), proposition abandonnée.

3 Décision concernant la demande de Domplus et de certains partenaires

IL est rappelé aux membres du Bureau la proposition faite par Bruno Delprat qui a, par ailleurs, envoyé les documents complémentaires sollicités par eux. Ces documents ont par ailleurs été communiqués à JB Lecole qui travaille sur une charte du « maintien au travail » avec des dispositifs d'accompagnement.

Il est donc convenu d'accepter l'entrée de ce partenaire pour le prochain colloque.

Patrick Coroyer informe M. Delprat et NLDV préparer la convention. Montant de la participation 4 000 €

Pour les 4 autres demandes : NLDV reprend contact et fait les démarches nécessaires. Retour des contacts lors du prochain Bureau
Demande de M. de Sousa qui a élaboré une plateforme de réponses juridiques. Pas de lien bloquant. La plateforme semble répondre aux attentes. Lui envoyer une proposition de convention

4-Le colloque 2021

Le Maire de Toulouse a accepté la tenue du Colloque au sein de ses locaux, les 16 et 17 septembre 2021

NLDV transmet à Eric le process de mise en place du colloque : dont l'affiche le plus rapidement possible

- a. Les intervenants (SG de l'université de Clermont Ferrand et DG du C.DI de l'Essonne Bertrand Langlet ce dernier a confirmé sa participation
- b. L'accompagnement d'E. Desmet confirmé

5-Les propositions de travail en Bureau

- a- Thème : **politique de rémunération des contractuels**
 - i. Travailler sur le fond
 - ii. Travailler avec les différents adhérents (un questionnaire mono-réponse pour savoir d'abord si cela peut les intéresser, puis ensuite dans un deuxième temps élaborer un questionnaire qui permet d'en savoir plus sur les pratiques)
- b- Durant 1H30 : consolider une pensée sur ce sujet particulier et constituer une philosophie de l'ANDRHDT à proposer éventuellement à la Gazette ou à Acteurs Publics. et webinaire ?

6 Les dates des futures visio Bureaux A Noter

le 5/03 Après midi (finalement plus pratique que le matin pour plusieurs collègues)

le 9/04 AM

le 21/05 AM

23/06 AM

P.COROYER, Président

P.GERARD Vice Président

